

Mail reçu le 01/05/2022 à 10h46

A l'attention de Madame Moruchon.

Madame, nous avons étudié avec la plus grande attention les documents liés à l'enquête publique sur le réensablement intra-bassin de la presqu'île de Lège Cap-Ferret, l'Asynpro fédérant les habitants et professionnels des villages du domaine maritime inscrits au patrimoine étant particulièrement concernés.

Je vous remercie de bien vouloir ainsi prendre en compte notre avis collectif plus particulièrement guidé par l'expertise de l'un de nos membres Jean-Louis Réveleau .

Restant à votre disposition
Isabel Madrid et le bureau

Dossier Casagec Ingenierie

Réensablement des plages intra-bassin de la presqu'île du Cap- Ferret

Les observations que nous formulons au nom de notre association agréée sont résumées ci-après :

- À première lecture le rapport semble exhaustif eu égard à l'impact environnemental du projet . Impact sur la flore, la faune sauvage, courantologie, origine des sables utilisés. L'utilisation des sables provenant de l'océan est cette fois-ci heureusement exclue.
- Toutefois il nous semble que l'activité économique sur l'estran de notre presqu'île ne se limite pas à l'activité balnéaire. Huit villages ostréicoles sont bâtis sur l'estran et sont évidemment les plus exposés à l'assaut de la mer. L'ostréiculture avec le soutien de l'Etat s'y est fortement développée depuis la fin du XIX siècle. Les premières maisons y ont été bâties . Ces villages méritent d'être protégés en priorité. En effet l'habitat y est permanent, et les défenses édifiées par les habitants et les ostréiculteurs sont dans un état de délabrement avancé. Nous pouvons citer en exemple deux lieux très menacés, il y en a d'autres .La liste est loin d'être limitative .

- le sud du village ostréicole de Pirailhan
- le sud du village ostréicole du Canon.

Les perrés, même ceux de la commune dont disloqués, et d'une hauteur vertigineuses. Les épis en ruine.

Certes le sable qui sera utilisé sera moins volatile que celui de l'océan, mais nous pouvons émettre sans doute une suggestion pour éviter sa dispersion rapide. : étudier au préalable les travaux nécessaires à sa fixation. C'est toujours ce qu'il faut faire avec ce matériau. Rappelons l'histoire de la fixation de nos dunes par M Bremonnier!

Sans cela le réensablement ne sera qu'éphémère , inutile et coûteux.

Le sable migre sans discontinuer du Sud au Nord au gré des tempêtes et du clapot. Seuls les perrés, les épis, les cales à bateaux, les rails ostréicoles, les collecteurs de naissain d'huîtres, les parcs ostréicoles freinent la translation naturelle du sable.

Il faut souligner l'impact des parcs à huîtres sur le ralentissement de l'érosion.

En résumé le rapport nous semble avoir négligé les hommes qui habitent et travaillent en permanence sur l'estran et qui seront les premiers impactés par les travaux projetés . On ne sauvera pas notre côte sans les ostréiculteurs et leurs parcs.